

PAR BAUDOUIN HAVAUX ET MARC VANEL



» La vendange 2018 a été particulièrement exceptionnelle en Wallonie. En cause, les conditions climatiques essentiellement, mais aussi des vignes qui commencent à prendre de l'âge et produisent donc davantage. © DR

LE BOOM du vin wallon

▶ Presque le double de l'an dernier : les vigneron wallons ont récolté cette année de quoi produire environ 1.300.000 bouteilles !

▶ Les chiffres donnent le vertige : 620.000 bouteilles en 2015, 750.000 en 2017 et un peu plus de 1,2 million en 2018 !

La vendange 2018 a été particulièrement exceptionnelle en Wallonie. En cause, les conditions climatiques essentielle-

ment, mais aussi, on ne le relève pas assez, des vignes qui commencent à prendre de l'âge, dans le bon sens du terme, et qui donc produisent davantage.

— PLUS DE 100 —
De manière générale, la quasi-majorité des vignobles ont augmenté leur production de 50 % au moins, certains faisant x3 ou x4.

Les deux locomotives wallonnes sont dans le Hainaut : le **Vignoble des Agaises** qui espère produire 300.000 bouteilles de sa célèbre cuvée Ruffus cette année, et son voisin du **Domaine du Chant d'Eole** qui annonce une vendange équivalente à 2016 + 2017, soit environ 135.000 bouteilles.

Ils sont toutefois doublés tous deux par Jean-François Baele à Bovesse (Namur) qui, en plus de ses 13,5 hectares au domaine du **Ry d'Argent**, achète aussi la production de 15 à 20 autres hectares à d'autres vigneron.

Des quantités qui, d'après ses propres déclarations, lui permettrait de produire 350.000 bouteilles, loin devant tout le monde, et surtout des bulles. Impressionnant.

— MOINS DE 100 —
Ces trois acteurs sont les seuls à produire plus de 100.000 bouteilles. Juste après, on trouve le **Château Bon Baron** (qui reste discret sur sa production), la coopérative Vin de Liège (85.000 bt) et le **Domaine du Chenoy** (80.000 bt) qui enregistre une progression de 30 % de sa vendange.

Cela vient à point nommé pour les frères Despartures qui viennent de reprendre la propriété à Philippe Grafé. Passé ce cap, tous les autres vigneron ne dépassent pas le cap des 50.000 bouteilles, pourtant indispensable à leur développement économique.

SI L'ON CONSIDÈRE qu'une bouteille ne rapporte que quelques euros étant donné de coût élevé de production, 50.000 bouteilles peuvent permettre de faire vivre les propriétaires du vignoble, mais guère plus. Ce n'est malheureusement pas encore demain que l'on va engager en masse dans les exploitations viti-vinicoles de Wallo-

nie. — MOINS DE 50 —
Trois vignobles progressent fortement : le **Domaine du Château de Bioul** arrive à présent à stabiliser sa production à 50.000 bouteilles, suivi de deux outsiders, le **Domaine du Chapitre** à Baulers (dont les rouges sont surprenants) qui explose à 45.000 bouteilles et le **Domaine de Mellemont**, vignoble créé à Thorembais il y a plus de 20 ans et qui devrait cette année produire 40.000 bouteilles contre 17.000 l'an dernier.

Remarquable. D'autres petits vignobles cartonnent également : le **Poirier du Loup** à Torgny (13.000 bt), le **Château de Bousval** (10.000 bt !) ou les **Marnières** à Warsage (6000 bt).

— LES NOUVEAUX —
Du côté des nouveaux, on ne peut citer tout le monde, remarquons l'envol de la récente **coopérative de Sirault** qui a récolté 3800 kg de raisins pour cette première vendange, l'excellente deuxième vendange du **domaine de Glabais** (Genappe) qui passe de 25hl en 2017 à 174hl en 2018. Les 2500 premières bouteilles issues de la récolte 2017 sortent à la fin de cette année. Excellent résultat aussi pour Jean Galler qui vient de revendre sa chocolaterie et qui peut donc s'investir dans ses vignes... Son domaine **Septem Triones** devrait produire 900 bouteilles, c'est-à-dire 5 fois 2017 ! Une belle année, que l'on vous disait...

Marc Vanel

La quasi majorité des vignobles ont augmenté leur production de 50 %

Tabernacle !

QUÉBEC Les vigneron québécois se réjouissent : après trois années de négociations avec le gouvernement, ils ont enfin obtenu la création de l'Indication géographique protégée Vin de Québec IGP qui va pouvoir être déclinée en diverses appellations. Les vins doivent être élaborés avec des raisins provenant uniquement de la Belle Province, et doivent passer le cap d'une dégustation pour décrocher ce nouveau sésame. La première commission aura lieu début mars.

M. V.



Du rosé en hiver ?

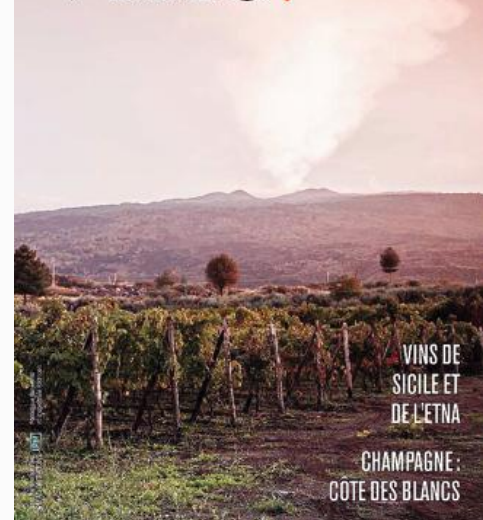
FRANCE Implanté sur le terroir de la Montagne-Ste-Victoire en Provence, le Château Gassier ne produit qu'un vin blanc et trois excellents rosés que l'on trouve chez nos cavistes (Gelin, Rob, Marius Corner, etc.). La cuvée Esprit Gassier se déguste à l'apéro où l'on appréciera surtout sa fraîcheur et son côté appétant. La cuvée 946, qui n'est pas produite chaque année, a un superbe nez très caractéristique du rosé avec une bouche ronde de fruits rouges, abricot), une jolie acidité et une touche de sucrésité. La palme revient au Pas du Moine qui a la structure d'un grand vin (blanc ?), de la finesse et de l'harmonie avec une riche palette dominée par la mandarine, les agrumes (pamplemousse rose) et le melon. A boire en toutes circonstances.

M. V.



ESSENTIELLE VINO!

n°21 NOVEMBRE 2018



Ce vendredi, gratuit avec votre DH, Essentielle Vino n°21 vous emmènera en Sicile et en Champagne. Avec aussi un voyage pour deux à Porto à gagner.